

D'abord simple note que j'avais destinée à l'entre-soi d'un groupe de travail (au sein d'une docte association tournée vers la défense nationale sous l'ensemble de ses aspects) j'ai eu plaisir à penser que l'offre de lecture en pouvait être étendue à toutes celles et à tous ceux qui nous font l'amitié de s'intéresser à la newsletter de l'Institut Jacques Cartier dont, rappelons-le, l'un des champs fondateurs est bien celui de la géopolitique. Or ce petit texte se présente justement comme une exhortation ou plutôt comme une recommandation méthodologique à vocation géopolitique.

Il s'agit d'affirmer qu'en ces temps historiques globalement modernes, rien, absolument rien de décisif ne peut s'accomplir sur notre planète, ni en bon ni en mauvais, ni en bien ni en mal, ni par-delà ces valeurs, d'une manière qui serait réellement indépendante du fait étatique. C'est dire que toute situation ou événement visiblement d'importance (y compris naturel absolument indépendant de la volonté des hommes !) est en rapport direct ou indirect avec un Etat en particulier, avec des Etats géographiquement voisins ou éloignés, ou encore et pour ainsi dire par définition avec l'ensemble des Etats, donc avec **le fait étatique global**.

C'est dans un tel contexte évidemment jamais simple que s'exercent de manières diversement combinées des forces réellement agissantes, actives et/ou réactives, qui engendrent ou détruisent, en tout cas modifient grandement les situations sociales, économiques, politiques etc.... Mais pour considérer utilement et efficacement ce contexte proprement historique (résultante d'un long devenir) il convient d'observer qu'il manifeste cet autre fait essentiel, à savoir **le fait anthropologique et culturel**.

Culturel puisque anthropologique. Culturel parce que, dans l'espèce humaine, la dimension du biologique contient et s'ouvre à des conditions de possibilités et d'élans vers des capacités à teneur psychologique, nouvelles et cumulatives telles que peuvent l'être des émotions et des facultés de compréhension.

Et tout aussitôt je m'empresse de préciser que ceci implique le champ anthropologique le plus large et le plus profond qui soit, le plus agissant et le moins sclérosé, paradoxalement le plus rassembleur mais aussi le plus capable de différences séparatrices extrêmes, à savoir le champ des imaginaires. Pareillement je ne m'empresse pas moins d'ajouter que le fait anthropologique déterminant, dès l'origine et par nature, est pour l'individu le pouvoir « de »

vivre et « de » survivre (pouvoir de ne pas périr), lequel pouvoir ouvre à la forme énergique du pouvoir « pour » survivre et, finalement, à la forme d'énergie individuelle et de groupe « pour faire » survivre les individus du dit groupe foncièrement exposé nuit et jour à d'éventuels dangers internes et externes.

Là-dessus et sans le moindre esprit de légèreté je crois bon de donner à méditer qu'à ma connaissance l'espèce humaine a eu la chance de ne pas avoir de prédateurs dont la survie eut dépendu de la dévoration d'hommes et dont tous les instincts eussent été combinés précisément pour la recherche, la survie et la dévoration de leurs proies humaines.

Ce qui précède amène à rappeler que le fond originel de l'homme (un fond certes modifié mais non transformé par ruptures) interdit d'oublier que c'est par un ensemble de caractéristiques biologiques mais surtout par le jeu d'une palette d'instincts mêlés de passions que chaque individu, mais également chaque réunion plus ou moins large d'individus, constituent inévitablement pour tout autre individu ou tout autre ensemble d'individus, un danger potentiel de fait. (Par exemple la simple contamination d'un semblable croisé par hasard..., l'acte le plus incontrôlé et le plus fou qui soit..., le désir et la volonté de se venger d'une injustice ressentie..., ou bien pour les Etats le désir et la volonté par exemple d'exercer une autorité souveraine sur des territoires disputés ou sur des populations demandeuses ou au contraire tout à fait rebelles...). Quiconque oublie cette vérité, à dessein ou sans y prendre garde, risque fort, l'ayant oubliée, qu'elle se rappelle à lui de cuisante façon parce que c'est hélas le plus sûr moyen de méconnaître la réalité étatique dans ce qui l'a fait advenir et se maintenir parmi les hommes. Du reste ce fait historique est loin de signifier que la forme de l'Etat soit la forme ultime d'organisation du pouvoir.

Mais quoi qu'il en soit de cette remarque ce qui importe c'est ce qui est visé lorsqu'on considère la notion d'Etat. D'abord et toujours il s'agit de la question du pouvoir, disons d'un certain type d'organisation et d'exercice du pouvoir caractérisé dans sa généralité par l'existence d'institutions (certes plus ou moins nombreuses et variées, plus ou moins indépendantes, plus ou moins corrompues...), ce qui rend dans le principe et de fait en tout cas impossible un pouvoir strictement personnel. La célèbre formule attribuée à Louis XIV (« l'Etat c'est moi ») est la formule délirante d'un pouvoir imaginaire.

Ce qui est de toute évidence en jeu dans la question du pouvoir c'est tout simplement le

pouvoir de commander. La preuve du pouvoir de commander étant apportée par le pouvoir de se faire obéir. Les signes et les preuves d'un pouvoir d'Etat sont donc assez facilement repérables et peuvent même être disposées par les Etats de manière spectaculaire, voire théâtrale, donc excessive mais sans être pour autant dérisoire et sans effet.

S'agissant de l'Etat en général donc pour tout Etat, le signe le plus sûr de ce pouvoir de commander est sans doute l'acte de déclaration de guerre à un ou plusieurs autres Etats. Quant au refus d'obéissance c'est la forme massive de la révolte et davantage encore celle de la révolution. Par où l'on voit que pour tout pouvoir étatique se pose clairement la double question de ses limites de puissance (tant vis à vis de l'intérieur que de l'extérieur) est celle des modalités de ces limites (limites et modalités économiques, militaires, culturelles..., cachées, démasquées...etc... etc...).

S'agissant de certaines parties du monde et par exemple d'une certaine Afrique Sub saharienne il faut placer en remarque que les experts devraient justement pouvoir évaluer toute chose sur fond d'un double déficit conjoint, notionnel d'une part, national d'autre part. Car les populations sont « marquées » par trop de différences (ethniques, religieuses, culturelles...) qui sont davantage des « marqueurs » d'hostilité entre « sociétés closes » que des « marqueurs » de la recherche d'un mieux-vivre ensemble dans des « sociétés ouvertes », lesquelles seraient tendues vers l'édification d'Etats rendant possible la réalisation de certains idéaux collectifs et individuellement désirés.

Choisissant une formule de type spinoziste fatalement quelque peu surprenante de nos jours on pourrait dire que manque un « amour intellectuel de l'Etat ». Pas assez de désirs, pas assez d'élans, pas assez d'attachements venant vivifier dans les imaginaires puis dans les intelligences les représentations bénéfiques pour les collectivités. Trop loin de l'idée euphorisante d'un Etat qui serait un idéal amenant les volontés à disposer autant que possible des leviers de transformation et d'organisation. Ce qui manque c'est à la fois du désir et de la conceptualisation.

C'est là un fait qui n'en finit pas de prendre sens dans le contexte du fait étatique global.

Jean-Yves Mézerette

Agrégé de Philosophie

Vice-Président de l'Institut Jacques Cartier